

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 30 (1959)

Heft: 2

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

complets, qui s'élevait à 4667 à fin décembre 1957, est descendu à 1140 à fin juillet (128 dans le canton de Berne) pour remonter à 6124 à fin décembre 1958.

Les demandes d'emploi des travailleurs indigènes sont cependant loin de suffire à couvrir les besoins de main-d'œuvre et il a fallu délivrer de nouveaux permis de séjour à 254 000 travailleurs étrangers au cours de l'année. Ce nombre est inférieur de 15 % à celui des permis délivrés en 1957.

Voyons maintenant ce que sont les prévisions pour 1959. En général, elles sont bonnes, les hommes d'affaires, les économistes, la presse en général, sont plutôt optimistes. Partout, dans le monde entier, on compte avec une nette reprise des affaires, en Suisse aussi. Une amélioration s'est manifestée en automne, sauf dans l'horlogerie, elle semble se maintenir. Les capitaux à disposition sont abondants. Les besoins de nouveaux logements sont encore très grands. Le bâtiment marchera, et alors, comme toujours, il entraînera le reste.

La reprise des affaires aux Etats-Unis pourrait bien aussi redonner de la vigueur à notre production horlogère. Celle-ci doit évidemment s'adapter aux conditions nouvelles du marché mondial. Mais alors que toutes nos exportations ont augmenté en décembre, celles des montres ont encore continué de baisser.

La rédaction.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Le Conseil fédéral examine le problème des recherches pétrolières en Suisse. — Selon une dépêche de l'agence économique et financière, le Conseil fédéral examine différents projets en vue d'une prospection pétrolière en Suisse. Plusieurs solutions ont été envisagées et font actuellement l'objet d'études par les instances compétentes du Palais fédéral, et notamment aussi par les gouvernements cantonaux intéressés.

Des divergences de vues ont surgi, en ce qui concerne le financement de ces travaux. En effet, selon une thèse, il devrait être possible de trouver les capitaux nécessaires pour ces travaux en Suisse, tandis que d'après la deuxième thèse, ce financement ne peut nullement être assumé sans le concours décisif de l'étranger. Afin de se rendre compte des besoins financiers et des possibilités financières offertes en Suisse, M. Holenstein, chef du Département de l'économie publique, a convoqué dernièrement une conférence à Berne. A celle-ci ont pris part deux représentants du Consortium suisse pour la prospection pétrolière, les géologues prof. Ganser, de l'Ecole polytechnique fédérale, le prof. Rutsch, de Berne, et le prof. Percier, de Fribourg, ainsi que des représentants des trois grandes banques suisses. Les résultats seront communiqués prochainement au Conseil fédéral pour qu'il puisse prendre les décisions qui s'imposent.

L'évolution de notre marché du travail. — Du côté de l'offre d'emploi, on constate que la moyenne annuelle des places vacantes

annoncées aux Offices a passé de 5500 en 1957 à 4403 en 1958, diminuant ainsi de 20 %. La demande d'emploi émanant de travailleurs du pays est toutefois loin de suffire à couvrir les besoins de main-d'œuvre de notre économie. Cela ressort clairement du fait que 254 725 nouveaux permis de séjour ont été délivrés à des travailleurs étrangers durant l'année observée. Par rapport à l'année précédente, le nombre de ces permis a toutefois reculé de 43 542 ou 15 %.

Du total des travailleurs étrangers nouvellement entrés en Suisse, 168 164 ou 66 % étaient des Italiens, viennent ensuite les Allemands avec 53 009 ou 20,8 % du total, les Autrichiens avec 20 071 (7,9 %), les Français avec 7017 (2,8 %) et les ressortissants d'autres Etats avec 6464 (2,5 %). Par rapport à l'année précédente, le nombre des permis délivrés a diminué de 35 817 (17,6 %) chez les Italiens, de 6187 (10,5 %) chez les Allemands et de 2291 (10,2 %) chez les Autrichiens, tandis qu'il est resté pratiquement sans changement chez les Français et qu'il a augmenté de 747 (13,1 %) chez les ressortissants d'autres Etats.

L'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail publie dans « La Vie économique » les renseignements suivants :

L'évolution du marché suisse du travail s'est caractérisée en 1958 par un fléchissement de l'emploi. On avait du reste déjà enregistré un recul de la demande de main-d'œuvre durant le deuxième semestre de 1957. Considéré dans son ensemble et dans la moyenne de l'année, le niveau de l'emploi fut cependant encore très élevé, comme le reflète notamment le nombre des travailleurs étrangers soumis à ce contrôle, qui s'élevait encore à 363 000 à fin août 1958, contre 377 000 un an auparavant.

La moyenne des chômeurs complets inscrits qui était de 2047 en 1957, a augmenté de 1326 pour s'établir à 3373 en 1958.

La situation économique. — Par rapport à 1957, année de haute conjoncture, l'activité économique de la Suisse a été généralement moins intense en 1958. Cette évolution répond ainsi au désir souvent exprimé par les responsables de la politique économique et la Banque Nationale de voir le rythme de l'expansion se ralentir. Dans certains secteurs, notamment dans celui de l'industrie textile, on a toutefois dépassé les limites d'une simple normalisation. L'industrie horlogère a perdu sur le marché mondial l'avantage extraordinaire qu'elle détenait ; avec la réapparition de la concurrence étrangère, elle satisfait maintenant, tout comme avant la guerre, la moitié environ de la demande.

L'emploi a quelque peu reculé par rapport à l'année précédente. Mais, dans l'industrie du bâtiment, l'activité a été intense. Les logements construits ont augmenté dans les villes et les travaux publics exécutés ont largement compensé la diminution des constructions industrielles.

Dans l'industrie, les commandes en note ont diminué. Mais il faut tenir compte ici du fait que la capacité élevée de production a amené des délais de livraison plus courts, partant un ralentissement de l'afflux des commandes.

Malgré le recul des exportations horlogères et textiles, le commerce extérieur se présente de façon satisfaisante. L'exécution par-

tielle de commandes en note a permis d'exporter plus de machines et d'appareils qu'au cours de l'année précédente. La diminution des importations — elle était de 15 % environ à la fin du premier semestre par rapport à celui de 1957 — ne s'est guère accentuée. Les importations de machines ont toutefois baissé de trimestre en trimestre, par suite de la faiblesse des investissements dans ce secteur.

L'afflux des fonds sur le marché de l'argent s'est maintenu. La demande de la part de l'économie a été plutôt modérée. Sur le marché des capitaux, les souscriptions aux emprunts ont largement dépassé les montants offerts. Le rendement des obligations ainsi que le taux d'intérêt pour les hypothèques en premier rang marquent une tendance à la baisse. Les réserves monétaires de la Banque Nationale Suisse s'élevaient à 8,8 milliards de francs à fin novembre 1958.

Les prix du commerce de gros ont continué de diminuer, quoique dans une proportion bien moindre qu'au cours des six premiers mois de 1958. Le recul de l'indice suisse des prix de gros est dû presque uniquement à la baisse des marchandises importées, notamment des matières premières et des produits auxiliaires. Quant à l'indice des prix à la consommation, qui a augmenté de deux points de fin 1957 à fin novembre 1958, il aurait subi une hausse plus prononcée si les prix à l'importation n'avaient pas baissé.

ANNEXE

Moutier/Delémont, le 15 janvier 1959.

REQUÊTE

**pour l'amélioration de l'horaire des chemins de fer
dans le Jura bernois
pour la période du 31 mai 1959 au 28 mai 1960**

A la Direction cantonale des chemins de fer, **Berne**
par les soins de la Préfecture de Moutier.

Monsieur le Directeur,

Avant d'entrer dans le détail de nos revendications, nous nous permettons de vous communiquer quelques considérations d'ordre général.

A. GÉNÉRALITÉS

Le projet d'horaire qui nous est soumis comporte de nombreux changements importants par rapport à l'horaire actuel. Cela provient essentiellement de la mise en marche de trains navettes entre Bâle et la Suisse romande. Aussi le régime des correspondances, dans le Jura bernois, est-il passablement bouleversé, surtout à Delémont et à Moutier. D'autre part les CFF ont fait état, dans la presse, des gains obtenus sur les temps de parcours grâce à la mise en service des trains navettes. Entre Bâle et Bienne, toutefois, ces gains de temps sont fort modestes et pour un certain nombre de trains directs il y a même aug-